



- 1 — Tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Munich. — XII^e siècle.
- 2 — Alphabet lapidaire de Turin. — XV^e siècle.
- 3 — Tiré du missel du cardinal Cornelius. — XVII^e siècle.
- 4 — Tiré d'un manuscrit du XVI^e siècle.
- 5 — Lettres bullatiques d'Italie. — XVI^e siècle.
- 6 — Tiré d'un manuscrit de Venise. — XV^e siècle.

- 7 — Tiré d'inscriptions sépulcrales de Vienne (Autriche). — XIV^e siècle.
- 8 — Tiré d'un évangélaire de la Bibliothèque royale de Munich. — XI^e siècle.
- 9 — Écriture d'église du XIV^e siècle.
- 10 — Tiré d'inscriptions sépulcrales lapidaires de Naples. — XIII^e siècle.
- 11 — Tiré de la Bible du surintendant Fouquet. — XIII^e siècle.
- 12 — Alphabet vénitien du XVII^e siècle.

J s. m. (si dans l'ancien système d'épellation, je dans le nouveau). Dixième lettre et septième consonne de l'alphabet français. Un grand J. Un J majuscule. Un petit j.

Au j, son fier rival, dérochant sa figure, Le j jote à sa place, il jase, il jone, il jure.

DE PAS.

— La prononciation de cette lettre ne varie jamais en français. Elle a un équivalent, le g doux, c'est-à-dire suivi de e ou de i.

— En tant qu'abréviation, la lettre j est fréquemment employée, comme initiale de prénoms, pour signifier Jean, Joseph, Jules et Jacques. J. J. J. veut dire ordinairement Jean-Jacques. J. J. C. veut dire Jésus-Christ. Le j dans les livres de piété, est pour Jesus hominum salvator (Jesus sauveur des hommes).

— Comme signe numérique, j a été introduit, au lieu de i, dans la numération romaine, à laquelle il était naturellement étranger; ainsi, dans les livres un peu anciens, on trouve c j au lieu de ii, xij au lieu de xii, etc.

— Comme signe d'ordre, j indique le dixième rang : Le castor j.

— Encycl. La valeur propre du j, dit Beauzée, est de représenter l'articulation sifflante qui commence les mots *Japon, José*, et qui est la faible de l'articulation forte par laquelle commencent les mots presque semblables, *chapon, chose*. Selon ce grammairien, la lettre j est donc une consonne linguale, sifflante et faible.

Au fond, le z et le j ne représentent qu'un même son primitif. Je crois pouvoir affirmer, dit Bopp (*Grammaire comparée*), que z tient partout la place d'un j primitif, comme on le voit clairement, par exemple, la racine *zug* au sanscrit *jug*, unar, et au latin *jungo*. Dans les verbes grecs en *azô*, je reconnais la classe sanscrite des verbes en *ajam*; exemple : *damazô*, en sanscrit *dandam*, je dompte, et en gothique *tan-jo* j'apprivoise. Dans les verbes en *zô*, comme *pirazô*, *schizô*, *izô*, *ozô*, *krazô*, *brizô*, *klazô*, je regarde le z, avec la voyelle qui le suit, comme le représentant de la syllabe *ja*, qui est la caractéristique de la quatrième classe de conjugaison en sanscrit. On peut voir de nombreux exemples à l'appui de ce fait dans Schleichner, *Compendium der Vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, et dans Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache*. Le z ne parait pas avoir eu d'autre valeur dans les mots tels que *zirzibery, zirziphum*, pour *zirzibery, zirziphum*, et les formes françaises *guzgenbre, juyube* proviennent certainement l'affinité des deux sons. C'est encore ainsi que le latin *zelotus* est devenu le français *jaloux*. On peut rapprocher de ces faits la tentance de presque tous les enfants et des habitants de certaines localités à substituer le z au j, comme dans *ze pour je*, ou *le j au z*, comme dans *choje pour chose*.



La lettre j a longtemps été appelée i consonne, parce qu'elle avait anciennement la forme de l'i, auquel on donnait par opposition le nom d'i voyelle. On les a même souvent confondus dans la prononciation, et on disait *Jerusalem* pour *Jerusalem*, *Jérôme* pour *Jérôme*, *Jocaste* pour *Jocaste*, etc.

Quant au caractère qui représente chez nous cette valeur phonétique, caractère qui est d'introduction assez moderne, il paraît cependant avoir été en usage chez les Romains, plusieurs siècles avant la chute de l'empire. Sa valeur était chez eux ce qu'elle est aujourd'hui chez les Allemands, les Flamands, les Hollandais et les Danois, c'est-à-dire un son analogue à celui de l'y anglais ou de nos *il mouillés*. On peut, en raison du rôle qu'il joue dans l'écriture de ces peuples, lui donner là, avec assez de justesse, le nom d'i consonne, nom qu'il a longtemps porté l'articulation qu'il sert à transcrire n'a absolument rien de commun avec le son de l'i.

Beauzée reconnaît que l'i consonne des Latins ne devait pas se prononcer comme notre j actuel; mais il avoue en même temps n'avoir pas l'oreille assez délicate pour apercevoir dans cet i consonne autre chose qu'un son faible et adouci de l'i voyelle. Amman de son côté, qu'on a avancé sans fondement que l'i devenait quelquefois consonne, et il prétend que la seule nuance qu'il y ait entre les deux cas que l'on a voulu distinguer réside dans la rapidité avec laquelle

on prononce l'i quand il doit former diphthongue avec une autre voyelle.

Il est certain, cependant, qu'il y avait un i consonne chez les Latins; et en voici trois preuves dont la réunion, combinée avec les témoignages des grammairiens anciens, Quintilien, Charisius, Diomède, Terentien, Priscien et autres, doit, ainsi que le remarque Beauzée, dissiper tous les doutes, et rimer entièrement les objections des modernes : 1^o Les syllabes terminées par une consonne, qui étaient brèves devant les autres voyelles, sont longues devant les i que l'on regardait comme consonnes, ainsi qu'on le voit dans *datat, ab Ione*. Si c'eût été là tout simplement un i voyelle, les syllabes *ad et ab* fussent restées brèves, d'après les lois de la prosodie latine. 2^o Si les i que l'on regardait comme consonnes étaient voyelles, lorsqu'ils sont au commencement du mot ils causeraient l'élision de la voyelle ou du m final du mot précédent, et cela n'arrive point : *Audaces fortuna juvat. Interpres divum Iove missus ab ipso*. Nous voyons dans Probe et Terentien que l'i voyelle se changeait souvent en consonne, et c'est par ce fait qu'ils déterminent la mesure de ces vers : *Arctat in portas, parietibusque premunt arcibus*; ce qui est beaucoup plus recevable que l'opinion de Macrobie, selon lequel ces vers commencent par un pied de quatre brèves.

Il est difficile de dire de quelle source dérive pour la langue française la valeur phonétique dont il s'agit. M. Vaisse croit qu'elle

